



HAL
open science

Licence Bidisciplinaire lettres appliquées/anglais

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Bidisciplinaire lettres appliquées/anglais. 2015, Université
Lumière - Lyon 2. hceres-02037428

HAL Id: hceres-02037428

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037428v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Bidisciplinaire lettres appliquées/anglais

- Université Lumière - Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, sciences du langage, arts

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Bidisciplinaire lettres appliquées/anglais* de l'Université Lumière - Lyon 2 est portée conjointement par le département de Lettres et par le département d'Anglais LLCE (Langue, Littérature et Civilisation Étrangère). Il s'agit de la refonte d'une mention antérieure Lettres-Anglais, qui a évolué entre 2010 et 2013 (année d'ouverture de la Licence 3). Cette formation a vocation à préparer, outre aux métiers de l'enseignement, y compris dans une perspective bidisciplinaire, notamment par la préparation au CAPLP (Concours d'Accès au Corps des Professeurs de Lycée Professionnel Lettres-Anglais), à divers concours administratifs et à des masters professionnels.

La structure de la formation combine un tronc commun (enseignements dispensés pour partie dans les licences de Lettres étrangères appliquées (LEA) et d'Anglais en majeure A et majeure B), des enseignements transversaux et des enseignements spécifiques à partir de la L2. L'éventail des options offertes en anglais en licence 3 (L3) est riche, mais ne comporte pas, pour l'heure, d'enseignements pré-professionnalisants. Il s'agit d'une formation initiale en présentiel, qui respecte les dispositions de l'université pour les étudiants en situation particulière (salariés, sportifs de haut niveau, etc.) et permet une réorientation en Lettres Modernes ou en Anglais.

Avis du comité d'experts

En appui sur deux départements, portée par une solide équipe pédagogique, la formation présentée offre divers atouts et une relative attractivité : la bidisciplinarité permet la valorisation conjointe de compétences appréciées dans le monde du travail et la préparation à des concours de la fonction publique dès l'obtention de la licence. Sa structure, équilibrée, et la richesse des pratiques auxquelles elle prépare sont conformes à ces attentes. Cependant, l'absence de toute mention de stages, de projets pédagogiques professionnalisants, voire de liens explicites avec l'environnement socio-économique, constitue une réelle faiblesse. De même, l'absence d'éléments quant au positionnement de la formation au sein de l'Université Lyon 2 et de l'offre régionale nuit à sa visibilité.

L'attractivité de cette licence est manifeste, non seulement auprès d'étudiants qui hésitent entre lettres et anglais, mais aussi au niveau d'étudiants issus des Classes Préparatoires. Pour autant les effectifs restent assez faibles, même s'ils sont en progression (passant de 18 inscrits à 31 en L1 sur la période 2012/2014). Ils accusent par la suite une chute assez nette en raison de réorientations (en 2013, 14 inscrits en L2 et 9 en L3). Aussi, il serait judicieux d'examiner la possibilité de proposer un parcours et non une formation autonome, adossé à l'une des licences de l'un ou l'autre des départements, ce qui répondrait à la politique de recentrage des formations souhaitée par l'établissement.

La formation étant récente (mise en place de la L3 en 2013), son impact sur l'insertion professionnelle n'est pas mesurable.

L'équipe comporte des maîtres de conférences et professeurs spécialistes des deux champs disciplinaires concernés. Le responsable de filière est un professeur agrégé (PRAG). Il est regrettable que l'intervention de professionnels ne soit pas prévue.

Malgré sa jeunesse, cette formation qui croise les disciplines et affiche des objectifs ambitieux (puisqu'il s'agit d'offrir des alternatives stimulantes en termes de débouchés professionnels) devrait présenter un encadrement plus rigoureux et clairement structuré. Si l'attention portée au devenir des étudiants y semble bien réelle - on veille en particulier à faciliter les éventuelles réorientations -, des instances clairement définies devraient venir pallier les aléas d'échanges encore trop informels qui se tiennent en dehors de la présence des étudiants. Il n'existe pas vraiment de structure apte à superviser l'ensemble du projet et à assurer un suivi spécifique : le conseil de perfectionnement n'est

pas réellement en exercice, l'autoévaluation est déléguée aux services centraux de l'université sans que des retours sur les travaux soient mentionnés.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	L'enseignement est dispensé pour l'essentiel par des enseignants-chercheurs. La question de la recherche n'est cependant pas prioritaire, puisqu'il s'agit d'une filière qui a davantage vocation à la pré-professionnalisation.
Place de la professionnalisation	La formation prévoit, en sus des traditionnels enseignements transversaux (TICE, méthodologie), l'inclusion de modules dits « pré-professionnalisants » dans la maquette (ex : « anglais des médias », « traduction consécutive »). Il n'existe toutefois aucune convention ou aucun lien avec le monde socio-économique, ce qui entre en partie en contradiction avec les objectifs affichés.
Place des projets et stages	Aucun stage n'est prévu dans la maquette ou mentionné, et pas davantage de projet pédagogique professionnalisant.
Place de l'international	La nature de la formation implique <i>de facto</i> une sensibilisation à l'international, rendue effective par la maîtrise de la culture et de la langue anglaises. En L3, il existe la possibilité de passer un semestre à l'étranger (Erasmus ou convention bilatérale). On ne dispose toutefois d'aucune donnée précise relative à l'effectivité de ces échanges et aux étudiants concernés (entrants et sortants). La mobilité universitaire est pourtant indiquée dans le socle de compétences de la fiche RNCP, aussi une contradiction est observée entre l'affichage de l'offre et la réalité de sa mise en œuvre.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La licence est ouverte aux étudiants bacheliers avec soumission à une commission de validation. Les passerelles sont aisées, permettant sur simple entretien un passage en Lettres Modernes ou en Anglais. Les dispositifs d'aide à la réussite sont ceux préconisés au niveau de l'université (tutorat, dispositions spéciales, enseignements transversaux dits de « mise à niveau »).
Modalités d'enseignement et place du numérique	Il s'agit d'un enseignement exclusivement en présentiel. Il existe un enseignement des TICE en L1, au-delà la formation ne semble pas s'attacher au numérique en dehors de l'emploi des outils mis à disposition au niveau de l'université.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants se fait pour l'essentiel en contrôle continu avec une surveillance de l'assiduité. Elle comprend des exercices académiques et d'autres, à caractère plus « professionnalisant » (dossiers, etc.). Peu de précisions toutefois sont apportées sur ce dernier point qui reste assez théorique. La composition des jurys est équilibrée entre les deux formations et prévoit une représentation de l'administration.
Suivi de l'acquisition des compétences	Non renseigné.
Suivi des diplômés	Le dossier renvoie aux enquêtes de l'observatoire de la vie étudiante, sans en résumer ni commenter les résultats.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Malgré un souci d'encadrement de la formation, il ressort des données communiquées, le constat d'une certaine inconsistance s'agissant des instances de pilotage.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Point fort :

- Formation bidisciplinaire, qui repose sur une solide équipe pédagogique au plan académique et qui est originale et attractive, elle vise des débouchés variés.

Points faibles :

- Des contradictions importantes par rapport aux objectifs affichés : pas de stages ni de projets pédagogiques à vocation professionnalisante, notamment.
- Manque de structuration institutionnelle qui, s'il peut être compréhensible dans l'état actuel, risque de faire défaut au regard d'une possible augmentation des effectifs.
- Dossier lacunaire (absence d'informations concernant la mobilité internationale, la mise en place des stages, le portefeuille de compétences, etc.).

Conclusions :

Le projet pédagogique et la qualité de l'enseignement font de cette formation bidisciplinaire un atout intéressant qu'il faudra valoriser davantage.

La fragilité du dossier provient sans doute de la bidisciplinarité, qui rattache cette formation à deux départements (Lettres, Anglais LLCE), sans précision réelle sur la politique des stages, les relations internationales, l'autoévaluation, etc.

Pour l'heure, le manque de recul ne permet pas d'évaluer l'impact de la formation concernant l'insertion professionnelle. Les modalités de suivi des diplômés doivent être développées rigoureusement. Enfin, il est important d'en consolider la gouvernance et de rendre plus effective (ou plus visible) sa dimension internationale et pré-professionnalisante.

Observations de l'établissement

HCERES – RAPPORT D’EVALUATION – Observations de portée générale

Licence de Lettres Appliquées Anglais :

Il y a une contradiction dans l'évaluation au sujet des enseignements préprofessionnalisants d'anglais jugés insuffisants au début du document et la référence, un peu plus bas, à des enseignements préprofessionnalisants tels « traduction consécutive » et à « anglais des médias ».

Le couplage Lettres Appliquées-LEA par exemple, qui offrirait peut-être plus d'enseignements de ce type, ne répondrait pas à l'esprit de la filière Lettres Appliquées qui associe culture littéraire à des enseignements plus pratiques. En revanche, dans la nouvelle maquette, nous avons pris en compte la nécessité de remplacer des enseignements d'anglais parfois trop académiques par des enseignements plus en prise avec le monde du travail comme la pratique de la langue (« pratique de la langue », « langue anglaise contemporaine »).

La question de l'autonomie d'une filière trop restreinte sera réglée par l'intégration au portail « Lettres-Langues » dans les nouvelles maquettes.

La restructuration de la maquette de Lettres Appliquées favorisera l'intervention de professionnels.

Directeur ou Doyen de la composante

Signature


Jean-Luc MAYAUD
Président de l'Université Lyon 2
